

## Le Badgeage un geste simple

En arrivant le matin à l'école, l'enfant indique lui-même sa présence à l'école, à la cantine ou à la garderie. Après avoir choisi les services désirés, il valide son inscription en présentant la Carte devant le lecteur de la borne



Au préalable, l'enfant, inscrit ses activités de la journée en tapant sur le clavier :

- le carré : garderie matin
- le rond : école (présence à l'école)
- le triangle : cantine
- l'étoile : garderie soir

Attention : la Carte n'est pas un contrôle d'accès à la cantine ou la garderie. Il permet simplement de savoir si l'enfant est ou sera présent. Ce n'est pas, non plus, un mode de paiement ; il n'y a pas d'argent sur la carte et l'enfant est laissé en dehors de tout problème financier.

## Ce sera encore mieux demain !

La Carte de Vie Quotidienne sera encore plus intéressante quand elle permettra l'accès à tout un ensemble de services : après la crèche, le centre de loisirs, l'accueil périscolaire, puis la médiathèque, la ludothèque et le centre aquatique viendront s'ajouter à la liste d'autres services comme par exemple l'accès aux installations sportives, l'école de musique et l'école d'arts plastiques, la réservation de salles municipales,...

Dans tous les cas, la Carte de Vie quotidienne a pour objectif d'alléger bon nombre de démarches administratives pour, finalement, d'une part simplifier la vie des citoyens et d'autre part moderniser le système de gestion de l'administration. Chaque commune pourra fonctionner de façon souple et optimisée, adaptée au cas par cas vis à vis des



## La Carte qui facilite la Vie Quotidienne

La Communauté de communes de Parthenay lance la Carte de Vie Quotidienne : une seule et même carte pour avoir accès à l'ensemble des services publics locaux, et bénéficier d'une souplesse d'utilisation personnalisée en fonction des besoins de chacun. Les premiers bénéficiaires de ce nouveau service seront les enfants et bien sûr, leurs parents.

Grâce à la Carte de Vie Quotidienne, une seule carte à puce individuelle permettra d'ici fin 2006 à chaque habitant d'accéder à l'ensemble des services publics proposés par la Communauté de Communes de Parthenay. L'accès par la carte à ces services se fait progressivement, par étapes.

**La première étape, de mi-2005 à mi-2006, concerne les services à l'enfance : la crèche, le centre de loisirs et la vie à l'école.**

**L'école Jacques Prévert a été choisie par la Communauté de Communes de Parthenay, en relation avec la Ville de Parthenay pour tester l'utilisation de la Carte de Vie Quotidienne. Durant ce mois de juin, la carte servira uniquement à déclarer la présence des élèves en classe d'une part, et à réserver les services de restauration scolaire et de garderie, d'autre part.**

A l'intérieur de ce document, vous trouverez des informations sur la Carte de Vie Quotidienne sous la forme d'un « questions / réponses ».

Les personnes de l'accueil péri-scolaire sont à votre écoute pour toutes vos autres questions.



Communauté de Communes de Parthenay - BP 189 - 2, rue de la Citadelle  
79205 Parthenay cedex - Tél. : 05 49 94 03 77 - web : [www.cc-parthenay.fr](http://www.cc-parthenay.fr)

## Les enfants sauront-ils utiliser la carte ?

L'utilisation de la carte est très simple. Les enfants comprennent très vite et considèrent le badgeage comme un jeu.

## Quelles modalités sont prévues en cas de perte ou de vol ? Des contrôles sont-ils prévus ?

En cas de perte ou de vol, après déclaration, la carte est aussitôt neutralisée.

La Carte de Vie Quotidienne ne fait qu'identifier l'enfant et ne contient pas d'argent. Le compte famille (cf. «Qu'est-ce qu'un compte famille ?») se trouve sur le système central.

Enfin, les personnes de surveillance possèdent la liste des enfants qui ont badgé et contrôlent leur présence en cas de différence entre le nombre d'enfants présents et le nombre d'enfants enregistrés. Les cartes sont personnalisées, ce qui rend plus difficile toute utilisation frauduleuse.

## Tous les enfants et tous les adultes en lien avec l'école auront-ils une carte ?

Tous les enfants inscrits à l'école (plus restauration scolaire et/ou accueils) auront une carte.

Le personnel municipal chargé du suivi de l'accueil des enfants sera doté d'un matériel informatique lui permettant de faire face aux situations

particulières (oubli des badges par les enfants, personnes déjeunant à titre exceptionnel...) et à la gestion du système (édition des listes de présences à un service).

## Quelle est la durée de vie de la carte ?

Réalisée sur un support résistant, elle est techniquement inusable.

Il ne faut pas la couper, la perforer ou l'agrafer car la puce se trouve à l'intérieur de la carte

Attention à ne pas la perdre car, si elle est délivrée gratuitement, son renouvellement sera facturé 5 ..

## La Carte de Vie Quotidienne peut-elle devenir un outil de paiement ?

La Carte de Vie Quotidienne pourra servir de système de paiement des prestations, selon les services, au choix des communes et de la Communauté de communes. Délivrée gratuitement, chaque carte est individuelle et nominative. Elle est rattachée à un compte famille, par foyer. Simple, souple et sécurisée, elle facilite ainsi les démarches administratives de chaque famille.

## Qu'est-ce qu'un compte famille ?

Une Carte de Vie Quotidienne ne comprend pas d'argent directement mais elle est rattachée à un compte famille. Celui-ci regroupe tous les

membres d'un même foyer. Chaque famille dotée d'un compte Carte de Vie Quotidienne pourra le recharger à sa convenance en fonction de ses besoins, au rythme qu'elle le souhaite : hebdomadaire, mensuel, trimestriel...

## Ouverture des premiers comptes famille en septembre 2005

Pour cette première étape, mi-2005 à mi-2006, les comptes famille ne seront proposés qu'aux familles des écoliers de la communauté de communes de Parthenay, puisque les services scolaires sont les premiers à bénéficier de ce mode d'utilisation de la Carte de Vie Quotidienne.

**Une information précise sera donnée à chaque parent.**

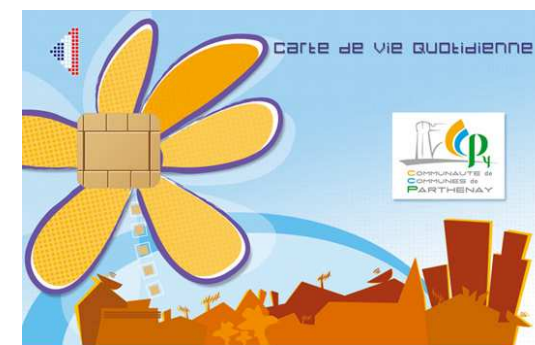
Bien sûr, des dispositions particulières sont prises pour qu'en aucun cas, l'accès à la cantine ou à la garderie soit refusé à un enfant en cas de problème électronique ou financier, selon les dispositions déjà prises par les communes.

## Comment pourrais-je recharger mon compte famille ?

Pour recharger son compte famille plusieurs modes de paiement seront proposés :

- par chèque ou en espèces à remettre auprès d'un point de paiement dans chaque mairie.
- par carte bancaire grâce à une borne dédiée spécialement à cette fonction, installée dans trois sites publics, et également grâce au Portail Internet de la Communauté de communes, par un accès personnalisé et sécurisé.
- par prélèvement automatique

A tout moment, chaque famille aura la possibilité de connaître la position du compte famille en consultant les bornes de rechargement ou directement sur le portail Internet de la Communauté de communes. Les services de la mairie pourront éditer un relevé de compte détaillé.



CARTE DE VIE QUOTIDIENNE

COMMUNAUTÉ de  
COMMUNES de  
PARTHENAY

Toute personne trouvant cette carte est priée de bien vouloir l'adresser à la Mairie de sa commune ou directement à la Mairie de Parthenay  
2, rue de la Citadelle - BP 189  
79205 PARTHENAY cedex

Tél : 05 49 94 03 77

Carte strictement personnelle

Pour toute information complémentaire : [www.cc-parthenay.fr](http://www.cc-parthenay.fr)  
Nous écrire à : [cvq@cc-parthenay.fr](mailto:cvq@cc-parthenay.fr)



